

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 4

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Emissions annoncées

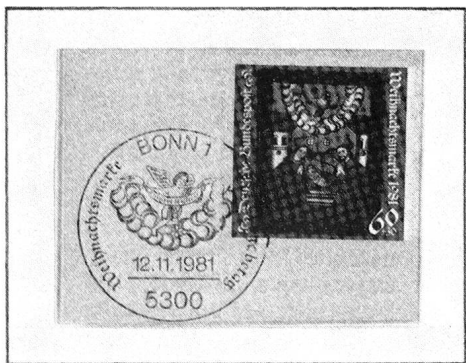
France – 1982 –

9 valeurs à surtaxe au profit de la Croix-Rouge française dont une à l'occasion de la Journée du timbre, six de la série des personnages célèbres et deux de la série avec emblème de la Croix-Rouge.

Emissions

République fédérale d'Allemagne et Berlin – 12 novembre 1981, série de Noël à surtaxe en faveur de six institutions caritatives dont la Croix-Rouge allemande.

- République fédérale d'Allemagne: 60+30 pf., polychrome, «Nativité»; par feuille de 25 figurines, tirage: 11 700 000 timbres.



- Berlin: 40+20 pf., polychrome, «Les rois mages»; par feuilles de 25 figurines, tirage: 6 000 000.



Les deux illustrations sont extraites de motifs dessinés sur verre par des artistes populaires inconnus du XIX^e siècle. Enveloppes premier jour illustrées.

En outre, la Croix-Rouge allemande de la Jeunesse a bénéficié, grâce à la Fondation allemande des «timbres de Jeunesse», d'une partie du produit de la surtaxe de l'émission parue le 10 avril 1981 en l'honneur de la Jeunesse. Il s'agit de la série polychrome des quatre valeurs qui, consacrée aux instruments d'optique historiques, a été émise respectivement en République fédérale d'Allemagne (40+20 pf., cercle à réflexion de Borda – 1800; 50+25 pf., télescope – 1770; 60+30 pf., microscope binoculaire – 1860; 90+45 pf., octant – 1775 – par feuille de 25 figurines) et à Berlin (40+20 pf., théodolite – 1810; 50+25 pf., équatorial – 1820; 60+30 pf., microscope – 1790; 90+45 pf., sextant – 1830 – par feuille de 25 figurines).



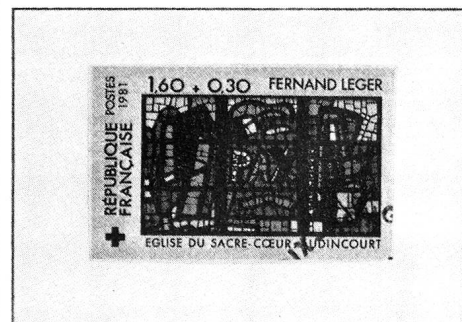
La contribution ainsi offerte par la Fondation allemande a permis à la Croix-Rouge allemande de la Jeunesse l'achat de matériel vidéo et d'un rétro-projecteur qui lui sont particulièrement utiles dans le cadre de ses séminaires de formation.

France – 5 et 6 décembre 1981, série annuelle des deux timbres Croix-Rouge (intitulés auparavant timbres de Noël) avec surtaxe au profit de la Croix-Rouge française; illustrations tirées de la suite prestigieuse des vitraux réalisés par le peintre français Fernand Léger pour l'église d'Audincourt (Doubs). Tirage de chacune des deux valeurs: 4 millions.

- 1,40+0,30 F., rouge, bleu foncé, bleu turquoise, jaune, beige rosé et noir – «Les fouets de la Passion».



- 1,60+0,30 F., bleu turquoise, jaune, rouge, vert et noir – «La paix».



Premier jour à Audincourt (Doubs) et Argentan (Orne), ville natale de Fernand Léger, où se sont tenues deux importantes expositions philatéliques placées sous le signe de «La Croix-Rouge et la Poste». Ces manifestations qui ont réuni une trentaine d'exposants spécialisés dans la thématique Croix-Rouge, ont été organisées par la Croix-Rouge française en collaboration avec les Sociétés philatéliques régionales (le Cercle philatélique du Pays de Montbéliard et l'Union des Sociétés philatéliques fédérées de la Basse-Normandie) et le Club «Philatélie Croix-Rouge». L'Administration postale française s'est également associée à cette initiative en présentant des panneaux sur les émissions en faveur de la Croix-Rouge française.